

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
DE MEYRARGUES



Séance du jeudi 13 avril 2023
à 19h30

Le Conseil Municipal de la commune de Meyrargues s'est réuni en le lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment de ses articles L. 2121-7, L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-12.

CONSEILLERS MUNICIPAUX :		
Effectif légal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
27	27	25

Secrétaire de séance :		Maria-Isabel ROSADO MARCHENA
Conseillers municipaux présents :	21	Fabrice POUSSARDIN, Philippe GREGOIRE, Sandra THOMANN, Jean-Michel MOREAU, Sandrine HALBEDEL, Eric GIANNERINI, Maria-Isabel ROSADO MARCHENA, Gérard MORFIN, Andrée LALAUZE, Brigitte DAILCROIX, Gilles DURAND, Daniel BARBIER, Pierre BERTRAND, Frédéric BLANC, Béatrice MICHEL, Louis BURLE, Gilbert BOUGI, Philippe NAHON, Audrey REMEDIOS BRUN, Dominique GIRAUD-CLAUDE, Sabrina SMATI.
Conseillers municipaux ayant donné pouvoir :	4	Mireille JOUVE (à Daniel BARBIER), Peggy MAGNETTO (à Philippe GREGOIRE), Dominique GIRAUD (à Gérard MORFIN), Stéphane DEPAUX (à Audrey REMEDIOS BRUN).
Conseiller municipaux absents sans pouvoir :	2	David FRUTTERO, Emilie KACHKACH.

Délibération n° D2023-33FS

Objet : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE –
EXERCICE 2023.

Exposé des motifs :

Le débat d'orientation budgétaire, qui doit précéder le vote du budget primitif, a souligné les grands axes des budgets primitifs de la Commune pour 2023. Concernant ce budget, il est construit et élaboré conformément à l'instruction budgétaire et comptable M 14.

La commune de Meyrargues, située dans la tranche des communes de 3.500 à 10.000 habitants, doit détailler le budget par nature de dépenses et de recettes, croisé d'une présentation fonctionnelle.

Le budget de la commune est voté par chapitre que ce soit en section de fonctionnement ou d'investissement, à l'exception des crédits de subventions obligatoirement spécialisés.

Visas :

Où l'exposé des motifs, rapporté ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L. 2311 à L. 2343-2 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 ;

Vu le débat d'orientations budgétaires présenté au conseil municipal au vu de la délibération n°D2023-27FS du 30 mars 2023 ;

Vu la délibération du conseil municipal n°D2023-31FS du 13 avril 2023 portant affectation du résultat ;

Vu la délibération du conseil municipal n°D2023-32FS du 13 avril 2023 portant vote des taux de la fiscalité locale ;

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Vu la note de présentation brève et synthétique transmise aux membres de l'assemblée délibérante;

Vu la maquette budgétaire présentée aux membres de l'assemblée délibérante ;

À l'issue du débat contradictoire engagé entre les conseillers municipaux sur ce point de l'ordre du jour :

Le Conseil Municipal décide de :

Article 1 : Voter le budget primitif du budget principal de la commune pour l'exercice 2023, équilibré en dépenses et en recettes, selon les grands équilibres présentés ci-après :

MEYRARGUES - COMMUNE DE MEYRARGUES BP - BP - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 081 775,70	3 931 775,70
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 150 000,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		4 081 775,70	4 081 775,70
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 270 466,57	1 322 921,79
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	937 439,68	1 035 856,65
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 849 127,81
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 207 906,25	3 207 906,25
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		7 289 681,95	7 289 681,95

Pour (présents et pouvoirs)	19	POUSSARDIN Fabrice GRÉGOIRE Philippe THOMANN Sandra MOREAU Jean-Michel HALBEDEL Sandrine GIANNERINI Éric ROSADO-MARCHENA Maria-Isabel MORFIN Gérard LALAUZE Andrée DAILCROIX Brigitte DURAND Gilles BARBIER Daniel BERTRAND Pierre JOUVE Mireille BLANC Frédéric MICHEL Béatrice MAGNETTO Peggy BURLE Louis GIRAUD Dominique
Contre (présents et pouvoirs)	6	DEPAUX Stéphane BOUGI Gilbert NAHON Philippe REMEDIOS-BRUN Audrey GIRAUD-CLAUDE Dominique SMATI Sabrina
Abstentions (présents et pouvoirs)	0	

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2023

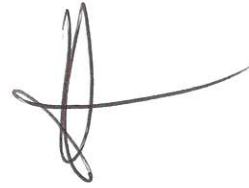
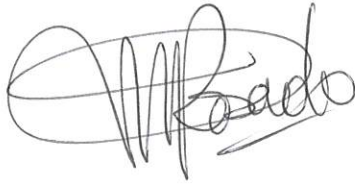
Application agréée E-legalite.com

Le secrétaire de séance,

Maria-Isabel ROSADO MARCHENA

Le Maire,

Fabrice POUSSARDIN



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille (31 rue Jean-François Leca, 13002 Marseille) ou par le site Télérecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter du jour de sa publication sur le site internet de la commune.

Acte rendu exécutoire

*après publication sur le site internet de la commune
(<https://www.meyrargues.fr/rechercher-une-deliberation/>) le 27 Avril 2023*

après transmission au délégué du représentant de l'État dans l'arrondissement

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2023

Application agréée E.legalite.com

71_AN-013-211300595-20230413-D2023_33FS_